



Réunion consultative sur la situation en Mauritanie
Addis Abéba, 21 novembre 2008

COMMUNIQUE

1. Comme convenu lors de la réunion consultative sur la situation en Mauritanie organisée à Addis Abéba le 10 novembre 2008, une autre réunion consultative sur la situation en Mauritanie s'est tenue à Addis Abéba, le 21 novembre 2008, à l'initiative du Président de la Commission de l'Union africaine (UA), S.E.M. Jean Ping, en marge de la rencontre des Troïkas de l'Union européenne (UE) et de l'UA. Cette réunion a regroupé les organisations suivantes : Ligue des Etats arabes, Nations unies, Organisation de la Conférence islamique (OCI), Organisation internationale de la Francophonie (OIF), UE et UA. La réunion s'est déroulée en présence de S.E. M. Jean Ping et de S.E.M. Bernard Kouchner, Ministre des Affaires étrangères et européennes de la France, Président du Conseil de l'UE.

2. Les participants ont constaté qu'après le communiqué conjoint publié à l'issue de la réunion consultative du 10 novembre 2008 et marquant la nécessité de nouvelles propositions de la part des autorités issues du coup d'Etat pour permettre le retour à l'ordre constitutionnel, celles-ci n'ont fait parvenir ni à l'UA ni à l'UE aucun élément nouveau par rapport au document soumis à l'UA le 4 novembre 2008, et cette réponse a été jugée insuffisante par la communauté internationale.

3. Les participants ont rappelé le communiqué du 10 novembre 2008, en particulier les éléments pour le règlement de la crise mauritanienne qui y sont contenus: libération inconditionnelle du Président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, sa contribution en sa qualité de Président à la recherche d'une solution, la participation de toutes les parties prenantes et le plein respect de la Constitution. Dans ce cadre, cette approche pourrait conduire à la tenue d'élections présidentielles libres et régulières, comme élément d'une solution globale, pacifique et démocratique à la crise, qui soit acceptable pour le peuple mauritanien et jouisse de l'appui de la communauté internationale.

4. Les participants ont apporté leur appui au communiqué du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA du 11 novembre 2008 et ont encouragé l'UA, si les efforts actuels échouent, à inclure parmi les mesures concrètes à prendre, sur proposition de la Commission de l'UA, la possibilité d'une saisine du Conseil de sécurité de l'ONU, parallèlement aux procédures des instances compétentes de l'UE.

5. Les participants ont exprimé l'intention de leurs organisations respectives à tirer les conclusions de l'impasse actuelle et à prendre, le moment venu, les

mesures appropriées, notamment des mesures individuelles, en fonction de leurs procédures respectives.

6. Les participants ont pris note du transfert du Président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi dans le village de Lemden où il est maintenant en mesure de communiquer et de recevoir des visiteurs et du fait qu'il s'exprime en tant que Président de la République, bien qu'il reste privé des prérogatives de ses hautes fonctions.

7. Etant donné que le Président peut, à présent, recevoir et parler à des visiteurs, les participants sont convenus de dépêcher, avant leur prochaine réunion, une délégation de haut niveau en Mauritanie conduite par l'UA et comprenant les représentants de la Ligue arabe, des Nations unies, de l'OCI, de l'OIF et de l'UE. Cette mission a pour mandat de s'entretenir avec le Président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi et le Général Mohamed Ould Abdel Aziz, pour les engager à envisager une solution consensuelle de sortie de crise comprenant les éléments clés mentionnés au paragraphe 3 susmentionné.

8. Les participants ont réitéré leur volonté de poursuivre leur étroite coordination sur ce dossier. A cette fin, ils ont prévu de tenir leur prochaine réunion à Bruxelles, le 12 décembre 2008.

9. Les participants ont rencontré les membres permanents et les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies, avec lesquels ils ont eu un échange approfondi sur la situation. Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé leur plein appui aux efforts de l'UA et des organisations partenaires, et ont réitéré leur disposition à examiner à nouveau la situation à la lumière de l'évolution des efforts visant à régler la crise et à restaurer l'ordre constitutionnel en Mauritanie. Ils se sont associés aux termes du présent communiqué.

Addis Abéba, le 21 novembre 2008